

Télé-Thyon SA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025



THYON

4 VALLÉES 



Messages des dirigeants
Poursuivre la dynamique

5

Portrait
Organigramme & chiffres clés

11

L'essentiel de l'année
Moments clés et rétrospective

17

Comptes annuels

22

Ressources humaines

30



Messages des dirigeants

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE

**Amélioration de l'expérience
client, diversification
des activités, garantie neige :
Carole Seppey, présidente,
et Eric Crettaz, directeur,
reviennent sur une année
marquée par des chiffres record.**

Message de la présidente

CAROLE SEPPEY

**Notre société a des projets ambitieux
qui ne pourront être menés à terme
qu'avec l'implication commune
de tous les acteurs locaux.**

Un hiver d'exception en guise de cadeau d'anniversaire

La première assemblée générale des actionnaires qu'il m'est donné de présider coïncide avec les 60 ans des remontées mécaniques de Télé-Thyon SA. Le résultat de l'exercice 2024-2025 est à la hauteur de cet anniversaire, puisqu'il se solde par un record tant des fréquentations que des recettes.

Un enneigement naturel en suffisance, une météo favorable et un soleil radieux durant une grande partie des week-ends ont constitué les principaux ingrédients de ce résultat. Si la nature s'est montrée particulièrement généreuse, il en a été de même de l'engagement de nos collaborateurs, dévoués et compétents, qui, sous la conduite de notre directeur Eric Crettaz, ont œuvré à ce bilan extraordinaire. Cent quarante jours durant, avantageusement répartis en termes de vacances scolaires, nos équipes ont pu exploiter nos installations.



Carole Seppey – Présidente du Conseil
d'administration de Télé-Thyon SA

Le système de suivi de hauteur de neige de nos dameuses a permis, d'une part, d'optimiser l'activité de damage et la production de neige de culture sur tout le domaine skiable, et, d'autre part, d'offrir à nos skieurs la possibilité de dévaler les pistes durant toute la saison sur un revêtement de qualité.

Par ailleurs, Télé-Thyon SA a complété son offre hivernale par une piste de luge réalisée sur le secteur de la Matze. Cette activité a connu, dès son ouverture, un grand succès et sera reconduite.

Un été mitigé et une offre amenée à évoluer

Toutefois, la saison d'été, qui s'étale sur cinq semaines, ne permet toujours pas de générer un résultat satisfaisant. Cette année encore, les bénéfices hivernaux ont dû être utilisés pour couvrir les déficits de l'ouverture estivale. Les itinéraires de trottinettes n'étant plus suffisamment attractifs, notre société doit rapidement améliorer son offre d'été. L'objectif de Télé-Thyon SA est de créer un *bike park*, en collaboration avec d'autres acteurs de la région, ainsi que de proposer une offre conciliant les attentes élevées des vététistes et les activités agricoles de l'alpage de Thyon.

Des changements dans le capital-actions

L'exercice 2024-2025 a connu un mouvement important des actions de Télé-Thyon SA. Les actionnaires historiques se sont partiellement retirés, Téléverbier SA demeurant actionnaire de référence et partenaire opérationnel. Les communes de Vex et d'Hérémente, ainsi que la Municipalité



et la Bourgeoisie de Sion, ont, quant à elles, renforcé leurs positions et leur partenariat. Cet accord entraîne la consolidation comptable de Télé-Thyon SA dans le groupe Téléverbier et marque une nouvelle étape dans la gouvernance au sein des 4 Vallées.

Des investissements

Le télésiège de la Trabanta et le téléski de la Joc devront être remplacés. Ce projet ne pourra se faire sans associer à nos réflexions les différents acteurs politiques et touristiques de la région en charge de la mobilité entre les paliers des Collons 1800 et des Collons 1850. L'emplacement du départ du futur télésiège de la Trabanta devra, en effet, être déterminé en fonction de la réalisation d'une installation de transport mécanique entre ces paliers.

Nos réflexions portent également sur le réaménagement du secteur intermédiaire de la piste des Masses. En effet, celui-ci a connu un développement important grâce à la commercialisation de nouveaux lits à la suite de l'ouverture de la résidence de SwissPeak Resorts, en décembre 2024.

Notre société a de belles et réjouissantes perspectives pour les années à venir, ainsi que des projets ambitieux qui ne pourront être menés à terme qu'avec l'implication commune de tous les acteurs locaux.

Qu'il me soit permis de remercier ici chaleureusement notre directeur ainsi que l'ensemble de nos collaborateurs pour leur implication et leur travail de qualité. Sans eux, nos chiffres record n'auraient jamais pu être atteints.

« Si la nature s'est montrée particulièrement généreuse, il en a été de même de l'engagement de nos collaborateurs, dévoués et compétents. »

Message du directeur

ERIC CRETTAZ

**Levier de développement
pour la région depuis 60 ans,
Télé-Thyon SA consolide
son offre hivernale et estivale.**

Il y a 60 ans déjà, les remontées mécaniques et le développement immobilier touristique de la région étaient intimement liés. L'année 1965 est inscrite à la fois comme celle de la création de la société TSHT (future Télé-Thyon SA) et du début des constructions immobilières dans le village des Collons. En 1966, le premier télésiège de la Trabanta offrait une dimension supplémentaire au domaine skiable et permettait de donner une impulsion forte à la création d'une station de ski. Au début des années septante, plus de 480 appartements se dressaient pour former le complexe de Thyon 2000, puis l'an 1975 vit la construction du premier télésiège de l'Etherolla.

Une clientèle fidèle et une bonne gestion de la fréquentation

En 2025, Télé-Thyon SA assume toujours son rôle de moteur de la destination et se réjouit d'accompagner les prochains développements immobiliers. L'anniversaire de la société fut célébré avec des chiffres record, non seulement en matière de fréquentation (+11% par rapport à 2023-2024), mais aussi en matière de recettes (+11% également). En 140 jours d'ouverture, 2713 031 passages sur nos installations ont été comptabilisés, une hausse qui ne fut pas forcément ressentie par notre fidèle clientèle. Cela s'explique par nos derniers investissements en 2023 dans le secteur de la Matze, qui ont offert une nouvelle attractivité et une vraie amélioration de la gestion des flux sur l'entier du domaine skiable. Avec plus de 2000 réservations recensées sur cet exercice, notre agence immobilière Imalp participe fortement à l'apport de clients pour notre destination et pour notre activité de remontées mécaniques.

Diversifier l'offre avec la luge et le VTT

La nouvelle piste de luge a rencontré le succès espéré et répond ainsi à notre objectif de diversifier notre offre d'activités afin d'augmenter l'attractivité de la destination. Le ski reste toutefois le produit essentiel et nous amène nécessairement à porter nos efforts sur le développement de la saison estivale. En collaboration avec les partenaires touristiques et politiques de la région, la création d'une véritable offre de parcours de VTT de descente répondra à la demande de la clientèle, tout en respectant le territoire et ses autres acteurs estivaux. Plus de 8 500 passages sur nos deux télésièges en 37 jours d'exploitation estivale, c'est une augmentation de 45% par rapport à 2024, et une démonstration que le potentiel doit être exploité par un développement de cette offre.



Eric Cretta – Directeur général
de Télé-Thyon SA

La digitalisation des services poursuit son chemin

Les nouvelles technologies sont désormais un apport au fonctionnement de nos services, pour le suivi des opérations de damage, la mesure de hauteurs de neige, la gestion et la maintenance des installations, la numérisation des documents, l'assistance vidéo, ainsi que le reporting. Ces outils, associés aux compétences et aux connaissances de nos collaborateurs, nous permettent de gérer, décider et d'envisager l'avenir avec confiance. L'intelligence artificielle pourra-t-elle nous aider à améliorer encore la qualité de notre offre? Elle ne remplacera pas l'intelligence humaine, certes, mais elle pourra nous assister afin de rendre notre travail encore plus efficace et plus ciblé.

Merci à nos équipes!

L'exercice 2024-2025 fut long et intense, mais très réussi pour Télé-Thyon SA grâce à la mobilisation de son personnel sur tous les fronts durant l'année. Sa capacité à travailler sous pression, son esprit d'équipe et sa persévérance ont été les leviers de notre succès. Une fierté commune et légitime peut se bâtir sur la plus belle des récompenses: la satisfaction et la fidélité de nos clients. Un grand merci à toutes et à tous pour cet engagement et cette belle réussite collective!

Avec toute la prudence que nous imposent l'évolution climatique et la situation mondiale, caractérisée par des conflits et des tensions géopolitiques accrues, Télé-Thyon SA est néanmoins sereinement tournée vers l'avenir et prépare de nouveaux projets de développement.

Un projet de mobilité interpalier en réflexion

Construit en 1995 et au bénéfice d'une concession jusqu'en 2040, le télésiège de la Trabanta est au centre de nos réflexions, avec la volonté d'un remplacement qui permettrait d'améliorer le confort. Le projet est d'importance et demande des analyses précises afin de nous aiguiller vers les meilleures décisions, car il permettrait d'intégrer une mobilité interpalier pour la station des Collons. Le défi économique de l'été ne doit pas non plus être ralenti par le succès de l'hiver. Nous devons tout autant maintenir nos objectifs d'amélioration de l'expérience client, de diversification des activités, de garantie neige, de renouvellement de la clientèle et de commercialisation.

De beaux défis sont à relever pour notre société et ses partenaires. Le rôle de Télé-Thyon SA dans la mise en synergie et la coordination des efforts est majeur. Alors que nous nous tournons vers l'avenir avec optimisme, je suis convaincu que nous continuerons à progresser et à innover pour offrir à nos clients la meilleure expérience en altitude.

«La création d'une véritable offre de parcours de VTT de descente répondra à la demande de la clientèle, tout en respectant le territoire et ses autres acteurs estivaux.»



Portrait

UNE GESTION RENFORCÉE

**Télé-Thyon SA rejoint la société
4 Vallées en 1991 et a ainsi
accédé à l'un des plus grands
domaines skiables de Suisse.**

**En 2025, Téléverbier a augmenté
sa participation à l'actionnariat
de Télé-Thyon SA.**

Aux commandes

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

Conseil d'administration

Pascal Favre	Président (jusqu'au 04.04.25)
Carole Seppey	Présidente (dès le 04.04.25)
Stéphanie Lipawsky-Pont	Administratrice
Grégory Logean	Administrateur
Christian Bitschnau	Administrateur
Christian Burrus	Administrateur
Jean-Albert Ferrez	Administrateur
Laurent Vaucher	Administrateur
Ludovic Favre	Administrateur (jusqu'au 04.04.25)
Jean-François Favre	Administrateur (dès le 04.04.25)
Nuno Dias	Administrateur (dès le 04.04.25)

Direction

Eric Crettaz	Directeur général
--------------	-------------------

Finances

Patrick Lopes	Responsable finances
---------------	----------------------

Exploitation

Philippe Gaspoz	Chef d'exploitation
Julien Mayoraz	Suppléant du chef d'exploitation (jusqu'au 28.02.25)
Dorian Milana	Suppléant du chef d'exploitation (dès le 01.03.25)
Maxime Cepi	Chef sécurité

Caisses

Justine Gremaud	Cheffe des ventes
Sébastien Gramm	Suppléant de la cheffe des ventes

Secrétariat du CA

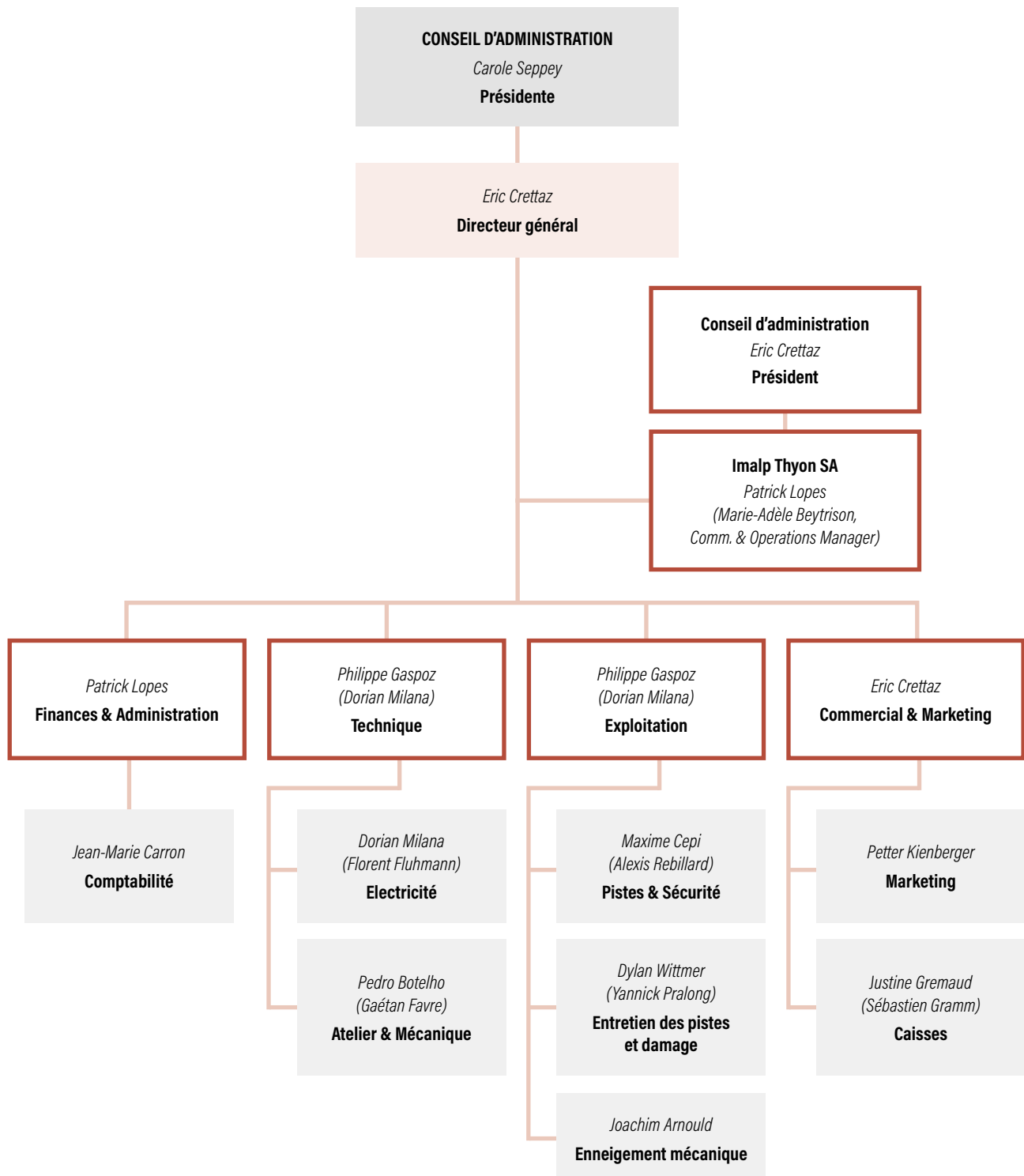
Valérie Maret	Secrétaire du CA
---------------	------------------

Organe de révision

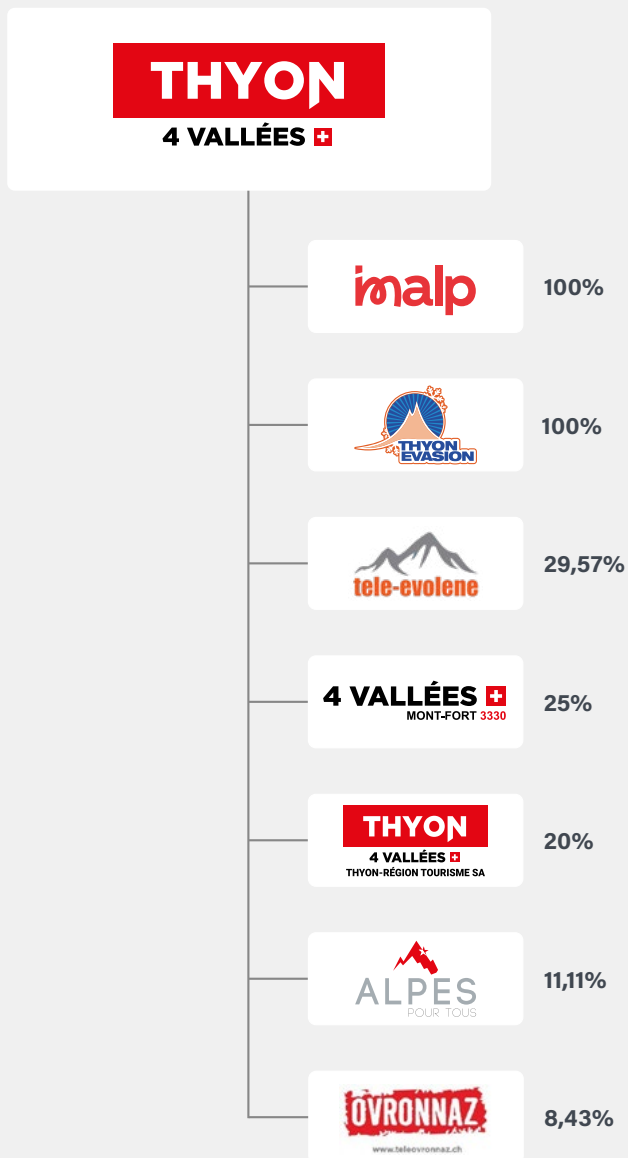
Fiduciaire BDO SA	Bastien Forré/Loïc Rossé
-------------------	--------------------------

Structure opérationnelle

ORGANIGRAMME D'ENTREPRISE

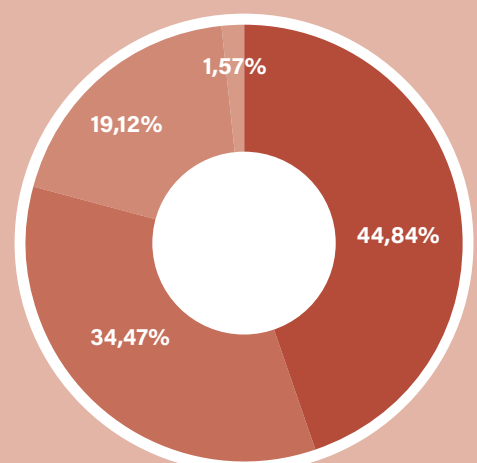


PARTICIPATIONS



Répartition de l'actionnariat

- Téléverbier SA
- Collectivités
- Public
- Noyau dur



INDICATEURS 2024-2025

Durant l'hiver



11

installations de remontées mécaniques, soit
1 télémixte, 3 télésièges, 5 téléskis, 2 tapis



149 642 m³

d'eau consommée pour
la production de neige



71

enneigeurs qui assurent
l'enneigement mécanique
de 90% des pistes.

54 ha

de pistes balisées



140 jours

d'exploitation



469 622

journées-skieurs



27

employés annuels



110

employés, y compris
saisonniers



2 713 031

passages-skieurs



10 800

personnes par heure sur
les installations téléportées

9000

lits dans la station



Durant l'été

592

heures de fonctionnement
des remontées mécaniques



8533

trajets effectués

2696

descentes en trottinettes





L'essentiel de l'année

FAITS MARQUANTS

**Les conditions météorologiques
idéales et la tenue de plusieurs
événements grand public
ont encouragé une bonne
fréquentation. En témoigne
la hausse de 11% par rapport
à l'hiver 2023-2024 !**

Rétrospective

2024



23 NOVEMBRE

Grâce à nos investissements en enneigement de culture réalisés en 2023, nous démarrons notre saison hivernale par l'ouverture de la piste Theytaz 1 et du télémixte de la Matze, une solution qui permet d'offrir un accès facile.

4 DÉCEMBRE

Le retour des températures basses permet de concentrer nos efforts sur la production de neige et d'augmenter notre offre de ski en prévision des fêtes de fin d'année.

Nouvelle piste de luge de la Matze

Fruit d'un travail de réflexion coordonné entre nos responsables de la sécurité, de l'enneigement et du damage, la piste de luge de la Matze a convaincu dès sa première saison. 15 158 transports piétons vendus et 939 luges louées pour cette activité qui n'avait pas de potentiel réel avant la construction du télémixte.



Jib Night

Le 11 janvier 2025 correspond au retour de la mythique Jib Night, qui avait disparu des agendas de Thyon depuis quelques années. Malgré le froid, les efforts de l'association Centralcamps et la qualité du spectacle attirent du monde dans une ambiance survoltée.



NOËL ET NOUVEL AN

Après des chutes de neige bienvenues, le soleil accompagne les deux semaines de vacances scolaires et permet de dépasser à trois reprises le seuil de 10 000 journées-skieurs par jour.

27 DÉCEMBRE

Grande première pour la piste de luge de la Matze, qui ouvre au public tous les jours dès 14 heures. Très complémentaire avec le transport en cabine, cette activité connaît très vite un fort succès.



Rétrospective

2025

JANVIER

Ce mois habituellement creux connaît une hausse de fréquentation générale, et des week-ends dans leur totalité ensoleillés.

FÉVRIER

Une météo toujours favorable et une répartition idéale des vacances scolaires romandes offrent un mois de février record.

17 AVRIL

D'abondantes chutes de neige affectent lourdement plusieurs communes du canton et de notre région. La fin de saison étant enneigée, elle implique un travail imprévu pour ouvrir notre domaine et nos installations dès le lendemain.

Finales de la Coupe du monde de télémark

Du 27 au 29 mars, la piste de la Matze accueille pour la première fois les finales de la Coupe du monde FIS de télémark. Malgré des températures élevées, les meilleurs athlètes de la planète enchaînent virages, sauts et pas de patineur avec grâce et sourire.



Anniversaires en commun

Téléverbier organise le 5 septembre, sous le soleil, une célébration mémorable au Châble pour ses 75 ans, mais aussi à l'occasion des 60 ans de Télé-Thyon SA et des 30 ans de STA. Tous les collaborateurs des trois sociétés sont invités à cette occasion, lors d'une journée festive et pleine de surprises.



21 AVRIL

Après 140 jours d'ouverture, Télé-Thyon SA termine une saison exceptionnelle de bout en bout avec une augmentation de la fréquentation et des recettes de l'ordre de 11%.

12 JUILLET AU 17 AOÛT

Cinq semaines d'ouverture pour nos télésièges des Masses et de la Trabanta, ainsi que pour nos itinéraires de trottinettes tout-terrain. La saison estivale 2025 a connu une augmentation des passages de 45% par rapport à l'été 2024, grâce à une météo plus favorable.

Exercice
du 1.11.2024 au 31.10.2025

COMPTES ANNUELS



Compte de résultat

(en CHF)	2024-2025	En %	2023-2024	En %
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	67 539	0,8%	64 090	0,8%
Produits résultant de la vente de biens	19	0,0%	0	0,0%
Produits résultant de la vente de services	8 725 152	99,2%	7 733 603	99,2%
Chiffre d'affaires	8 792 710	100,0%	7 797 693	100,0%
Production immobilisée	0	0,0%	12 448	0,2%
Total produits d'exploitation	8 792 710	100,0%	7 810 141	100,2%
Charges d'exploitation				
Consommation de matières et marchandises	17 568	0,2%	52 419	0,7%
Autres charges d'exploitation	2 285 015	26,0%	2 233 922	28,6%
Impôts et taxes	95 484	1,1%	91 919	1,2%
Frais de personnel	3 139 243	35,7%	2 966 239	38,0%
Total charges d'exploitation	5 537 310	63,0%	5 344 498	68,5%
EBITDA	3 255 400	37,0%	2 465 643	31,6%
Dotations nettes aux amortissements	2 942 406	33,5%	2 194 783	28,1%
Dotations nettes aux provisions	60 908	0,7%	28 580	0,4%
EBIT	252 086	2,9%	242 280	3,1%
Produits financiers	568	0,0%	24 453	0,3%
Charges financières	-195 320	-2,2%	-213 246	-2,7%
Résultat courant avant impôts	57 334	0,7%	53 487	0,7%
Produits et charges hors exploitation	13 149	0,1%	-39 275	-0,5%
Produits exceptionnels, uniques ou hors période*	75 689	0,9%	16 349	0,2%
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période*	-80 514	-0,9%	-25 222	-0,3%
Résultat avant impôts	65 658	0,7%	5 339	0,1%
Impôts	-7 810	-0,1%	0	0,0%
Résultat net de l'exercice	57 848	0,7%	5 339	0,1%

* Cf. détail dans les annexes aux comptes.

Bilan

Actif

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Actif circulant		
Trésorerie	2 289 564	1 802 840
Créances résultant de la livraison de biens et de prestations de services*	308 112	337 171
Autres créances à court terme*	307 455	177 357
Stocks	97 308	62 342
Actifs de régularisation	137 901	108 596
Total actif circulant	3 140 340	2 488 306
Actif immobilisé		
Autres titres immobilisés	200 413	200 522
Autres immobilisations financières	83 670	83 670
Immobilisations financières	284 083	284 192
Participations*	4 022 397	4 022 397
Participations	4 022 397	4 022 397
Terrains	993 380	993 380
Constructions	753 724	1 002 733
Installations techniques	13 232 589	14 484 337
Autres immobilisations corporelles	197 692	222 581
Immobilisations en cours	0	133 446
Immobilisations corporelles	15 177 385	16 836 477
Total actif immobilisé	19 483 865	21 143 066
Total de l'actif	22 624 205	23 631 372

* Cf. détail dans les annexes aux comptes.

Passif

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Capitaux étrangers		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services*	637 794	541 562
Dettes portant intérêt à court terme	742 739	743 134
Dettes fiscales et sociales	564 583	582 765
Autres dettes à court terme	496 050	492 930
Passifs de régularisation	1 653 314	1 424 396
Capitaux étrangers à court terme	4 094 480	3 784 787
Autres emprunts	8 640	7 400
Dettes portant intérêt à long terme*	5 147 794	6 076 988
Autres dettes à long terme	3 058 000	3 293 000
Provisions pour risques et charges	461 275	433 029
Capitaux étrangers à long terme	8 675 709	9 810 417
Total capitaux étrangers	12 770 189	13 595 204
Capitaux propres		
Capital-actions	8 000 000	8 000 000
Capital-actions	8 000 000	8 000 000
Réserves issues d'apports de capital	1 013 893	1 013 893
Réserve légale issue du capital	1 013 893	1 013 893
Réserve légale générale issue du bénéfice	257 553	257 286
Réserve légale issue du bénéfice	257 553	257 286
Résultats reportés	524 722	759 650
Résultat de l'exercice	57 848	5 339
Réserves facultatives issues du bénéfice	582 570	764 989
Total capitaux propres	9 854 016	10 036 168
Total du passif	22 624 205	23 631 372

* Cf. détail dans les annexes aux comptes.

Annexes aux comptes annuels

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). À défaut d'indications contraires dans leur libellé, les dettes ne portent pas intérêt.

2. Engagements en faveur de tiers

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Le Conseil d'administration conteste avoir à supporter la charge finale liée à ce cautionnement dès lors que, selon l'appréciation de la société, un accord avait été trouvé avec le principal actionnaire de Télé-Evolène SA, à savoir la Commune d'Evolène, selon lequel celle-ci est censée libérer Télé-Thyon SA de ses engagements en faveur de Télé-Evolène SA.	240 000	240 000

3. Actifs gagés pour propre compte

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
a) Limite de crédit au Crédit Suisse de CHF 1 500 000 Garantie par l'actif suivant: Télésiège Trabanta	0	0
b) Limite de crédit à la Banque Cantonale du Valais de CHF 500 000 Garanties par les actifs suivants: Chevreuils 19-21 PPE 10577-10579. La valeur comptable indiquée ne dépasse pas le gage maximum.	500 000	500 000
c) Limite de crédit à l'UBS de CHF 500 000	0	0

4. Participations

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
4.1. Télé-Evolène SA, Evolène Capital: CHF 2 198 000 1300 actions de CHF 500 chacune Représentant le 29,57% des droits de vote Représentant le 29,57% du capital-actions Provision pour dépréciation Valeur au bilan	 1 300 000 -1 300 000 0	 1 300 000 -1 300 000 0
4.2. Les 4 Vallées SA, Nendaz Capital: CHF 100 000 25 actions de CHF 1000 chacune Représentant le 25% des droits de vote Représentant le 25% du capital-actions Valeur au bilan	 25 000 25 000	 25 000 25 000
4.3. Imalp Thyon SA, Vex Capital: CHF 200 000 200 actions de CHF 1000 chacune Représentant le 100% des droits de vote Représentant le 100% du capital-actions Fusion avec Le Pinocchio SA, Le Hameau D SA et Imalp Vacances Sàrl Provision pour dépréciation Valeur au bilan	 200 000 4 097 397 -320 000 3 977 397	 200 000 4 097 397 -320 000 3 977 397

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
4.4. Thyon Evasion Sàrl, Vex		
Capital: CHF 40 000		
400 parts de CHF 100 chacune		
Représentant le 100% des droits de vote		
Représentant le 100% du capital-actions	40 000	20 400
Provision pour dépréciation	-40 000	-20 400
Valeur au bilan	0	0
4.5. Thyon Région Tourisme SA, Vex		
Capital: CHF 100 000		
2 000 actions de CHF 10 chacune		
Représentant le 20% des droits de vote		
Représentant le 20% du capital-actions	20 000	20 000
Valeur au bilan	20 000	20 000
5. Dissolution de réserves latentes		
(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Dissolution de réserves latentes	0	0
6. Actifs immobilisés financés sous forme de leasing		
(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Tous les leasings sont activés		
Valeur nette comptable		
Télesiège des Masses	2 809 240	3 096 984
Télemixte de la Matze	6 112 585	6 909 764
Dameuse Leitwolf Prinoth	0	1 394
Engagements de leasing		
Télesiège des Masses	1 263 121	1 656 160
Télemixte de la Matze	4 313 866	4 600 585
Dameuse Leitwolf Prinoth	0	15 709
7. Informations complémentaires		
(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Créances résultant de la livraison de biens et de prestations de services	308 112	337 171
Dont:		
Créances envers les actionnaires	34 218	55 287
Créances envers d'autres sociétés du groupe	127 612	204 179
Provision débiteurs douteux	-208 713	-199 828
Autres créances à court terme	307 455	177 357
Dont:		
Créances envers d'autres sociétés du groupe	1 550	2 900
Dettes portant intérêt à long terme	5 147 794	6 076 988
Dont:		
Emprunts envers les actionnaires	0	200 000
Emprunts envers d'autres sociétés du groupe	270 000	300 000

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	637 794	541 562
Dont:		
Dettes envers les actionnaires	129 823	126 095
Dettes envers d'autres sociétés du groupe	24 053	24 183
Engagements hors bilan liés à des locations ou des conventions	889 031	804 911
Charges liées à des conventions		
> Moins d'un an	177 806	160 982
> 1 à 5 ans	711 225	643 929
> Plus de 5 ans	0	0

Les charges liées à des conventions correspondent à la somme des charges non actualisées des accords passés pour de longues durées, en général 20 ans, avec les communes et les consortages d'alpages pour les droits d'usage et d'exploitation des domaines skiables.

8. Nombre de collaborateurs

	31.10.2025	31.10.2024
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	< 250	< 250

9. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période

(en CHF)	31.10.2025	31.10.2024
Vente actions La Niva SA	63 999	0
Solde factures créanciers restaurant Pas'sage (2019)	10 075	0
Divers produits hors période	1 615	16 349
Impôts exercices antérieurs	-2 749	-25 222
Diverses études de Grenat Groupe (2018 à 2024)	-67 378	0
Location de personnel Télérverbier 2023-2024	-10 387	0
Total du résultat exceptionnel, unique et hors période	-4 825	-8 873

Répartition du résultat au bilan

(en CHF)	2024-2025
Résultat reporté au 1 ^{er} novembre 2024	524 722
Résultat de l'exercice 2024-2025	57 848
Résultat à disposition au 31 octobre 2025	582 570

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante du résultat au bilan:

Attribution à la réserve générale	2 947
Distribution de dividende	320 000
Report à nouveau	259 623
Total réparti	582 570

10. Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Tél. +41 27 324 70 70
www.bdo.ch
sion@bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint A l'Assemblée générale de

Télé-Thyon SA, Vex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de Télé-Thyon SA pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 9 février 2026

BDO SA

Loïc Rossé

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Bastien Forré

Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels et proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Ressources humaines

2024-2025

**Merci à toutes nos collaboratrices
et nos collaborateurs
pour leur engagement !**



Océane ALLIX | Richard AMEZ-DROZ | Joachim ARNOULD | Johann AVANTHAY | Paul BALACI | Pascal BENA
Valentine BENA | Manon BERGEZ CASALOU | Marie-Adèle BEYTRISON | André Michel BEYTRISON
Francine BEYTRISON | Pedro BOTELHO | Luca BÜRGI | Marcel BÜRGISSER | Cleiton CARCHEDI
Jean-Marie CARRON | Aurélie CAVALLI | Philippe CELESIA | Maxime CEPI | Sébastien CHATELAIN | Brieuc CHENIER
Kevin CHEVEY | Martin CLEMENT | Myriam CLERC | Wendy COSANDEY | Eric CRETZAZ | Bertrand CRETTON
Antonio DA COSTA FERREIRA | Jean-Michel DARBELLAY | Justyne DELALOYE | Alvaro DEPAZ | Michel DEY
Doriano DI PAOLO | Maoro DION | Jacinto DOS SANTOS MARTINS | Charlotte EGRETEAU | Fanny EGRETEAU
Marion FARRER | Frédéric FAVRE | Antoine FAVRE | Gaétan FAVRE | Julien FAVRE | Lucas FERRERO
Simone FISCHER | Florent FLÜHMANN | Natan FOURNIER | Nicolas FOURNIER | Mégane GAMMOUDI
Philippe GASPOZ | Christophe GEISER | Alicia GELES | Éliane GERBER | Stan GIRARDIN | Sébastien GRAMM
Justine GREMAUD | Nicolas GRÜTTER | Artur HAMRYSZCZAK | Virginie JEAN | Achille JUIN | Lisa KIBURG
Petter KIENBERGER | Mélanie LATHION | Noémie LHOTELIN PRAZ | Mathieu LOESCH | Patrick LOPES REIS
Gaël MAISONNEUVE | Jean-Yves MAITRE | Alma MALJA | Jeff MARCANTI | Mateo MARELLO | Joan MARTEL
Dominique MAYORAZ | Julien MAYORAZ | Stéphanie MICHAUD-GABBUD | Sylvain MICHELLOD | Dorian MILANA
Enzo MOUSSY | Zamira MULA | Dominique MUNIER | Nancy NICOLET | Céline PADEY-KLIAGINE | Coralie PASCHE
Sacha PETITPIERRE | Apolline PITTELOUD | François-Xavier PITTELOUD | Françoise PITTELOUD | Théo PITTELOUD
Marion POISSONNEAU | Clémence PRALONG | Yannick PRALONG | Martial PRAZ | Alexis REBILLARD | Valentine REMY
Ilan REVAZ | Dominic SCHWAB | Martin Adrian SPINELLI | Michelina STAEDLER | Jean-René STALDER
Paul TERRAZ | Jackie TERRIEN | Victor TERRIEN | Yohan THEVENOT | Florian TORRENT | Jhonathan TROUSSART
Tessa VAN HECKE | Vincent VAUTRIN | Olivier VINCENT | Sandra VOUILAMOZ | Lucien VUISSOZ | Nicolas VUISSOZ
Dylan WITTMER | Léon ZUGER

Impressum

Édition : Télé-Thyon SA

Rédaction : Télé-Thyon SA, Le fin mot Communication, Martigny

Conception : Le fin mot Communication, Martigny

Crédits photos : Télé-Thyon SA, Maxime Schmid et Lisa Kiburg

Impression : Imprimerie du Bourg, Martigny

Tirage : 50 exemplaires



THYON

4 VALLÉES 

Télé-Thyon SA
Route de Thyon 12
Batterie 4044
1988 Thyon

T +41 27 282 57 11
info@tele-thyon.ch
www.thyon4vallees.ch

